

# Silence au réfectoire : trois pistes à suivre

**Une polémique a éclaté à Kain, où depuis octobre, les élèves devaient manger dans le silence absolu. Cette mesure est jugée trop radicale par les spécialistes.**

● **Anne SANDRONT**

**L**e bruit dans les réfectoires peut atteindre 85 dB... le bruit d'une rue à grand trafic. Notre édition tournaisienne rapportait hier le cas du collège Notre-Dame de la Tombe, à Kain, où depuis octobre, il était interdit de parler dans le réfectoire, à l'heure des repas.

Cette mesure qui a provoqué l'indignation de certains parents et le retrait de la mesure la semaine passée... Mais d'autres parents la regrettent, car leurs enfants appréciaient manger dans le calme.

Si les spécialistes de l'enfance comprennent cette recherche du silence, ils soulignent un problème au niveau de la mise en place. « Pour qu'un enfant accepte de se taire, la mesure doit avoir un sens, il doit la comprendre, explique le Dr Lerminiaux, pédopsychiatre au CHR de Liège et membre du réseau « Realism » en province de Liège. S'il y a un projet pédagogique dans l'école qui incite à la réflexion, la méditation ou la prière, et organise le silence à table dans cette logique, alors, ça devient supportable pour l'enfant. Si c'est juste une fuite en avant de la part des éducateurs, ça n'a pas de sens. »

## **Si les enfants l'ont décidé**

Jean-Luc Tilmant, président

du MIEC (Mouvement des Institutions et des Écoles Citoyennes) et psychopédagogue estime quant à lui que le silence absolu au réfectoire peut être instauré « si les enfants l'ont décidé avec les acteurs adultes ».

Sans prôner le silence absolu, M. Tilmant donne toutefois des pistes pour atteindre le calme. « On propose un système de progression à l'enfant : il a 25 compétences à atteindre pour obtenir sa "ceinture noire", dont le fait d'être calme au restaurant de l'école. L'enfant n'est pas puni, s'il parle, mais il n'obtient pas la compétence en question... Et il a six ans pour l'acquérir. »

Et si les petits décident d'attendre pour faire moins de bruit ? Est-ce que ça pénalise les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires, qui doivent manger dans le brouhaha ? « Non, dans une école citoyenne, on constate au contraire un effet boule de neige, dans le bon sens » répond Jean-Luc Tilmant.

## **Un silence absolu, mais de courte durée**

Professeur de psychopédagogie à l'université de Mons, Bruno Humbeeck n'est pas non plus un fan des repas dans un silence monacal, « c'est trop radical ! » dit-il.

Il préfère travailler sur la régulation. « On a des projets où,

quand un adulte estime qu'un seuil de saturation sonore est atteint, il émet un signal sonore. »

Après le tintement de la cloche, du sifflet ou tout autre chose, les enfants doivent tenir entre quatre et sept minutes de silence complet. « Cette durée permet de reprendre la conversation exactement à l'endroit où on l'avait laissée. » La limite de temps permet aux enfants d'accepter plus facilement la règle. « On sait que le bruit se construit : réunissez des personnes, ils commencent à parler, et peu à peu, le volume sonore augmente, jusqu'à être trop fort. Cette période d'arrêt permet de remettre le curseur à zéro. C'est quelque chose que l'on trouve aussi dans les restaurants où il y a un pianiste, ou une bandeson faite d'une succession de morceaux, pour éviter que le son des conversations monte de trop. »

Il donne une autre piste pour éviter les conversations bruyantes : donner une autre source de stimulation. « Prenez les gens qui mangent en famille devant la télévision... Ils se taisent pour regarder l'écran. Mais je crois qu'en milieu scolaire, mieux vaut choisir des périodes courtes de silence. Car regarder un programme TV pendant les repas, je crois que beaucoup de parents n'apprécieraient pas ! » ■